



## RESPONSABILITÉ DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### Objectif de la formation

Appliquer les obligations réglementaires et responsabilités qui incombent au chef d'entreprise, au personnel d'encadrement ainsi qu'à toute personne ayant reçu délégation au titre de la législation du Code du travail en matière d'hygiène et de sécurité.

Evaluer au quotidien les risques de sécurité.

Intégrer les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

### Public

Employeurs. Chefs d'entreprise ou leurs délégués.

### Compétences développées

- Appliquer les obligations réglementaires et responsabilités qui incombent au chef d'entreprise, au personnel d'encadrement ainsi qu'à toute personne ayant reçu délégation au titre de la législation du Code du travail en matière d'hygiène et de sécurité.
- Evaluer au quotidien les risques de sécurité.
- Intégrer les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

### Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire. Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

Formation en  
Intra & Inter entreprise

### Organisation de la formation

#### Pré-requis

Aucun

#### Durée

14h (2 jours)

#### Effectif

De 1 à 10 stagiaires

#### Document de validation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

#### Organisme de délivrance

1er GEST

#### Attribution finale

Attestation de formation

### Engagement qualité 1er GEST



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter).

THÉORIE  
**100 %**



PRATIQUE  
**0%**

### Stratégie pédagogique

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion. Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle

### Nos intervenants

Formateur qualifié en management de l'hygiène et de la sécurité.



### Matériel pédagogique

Exposés, exercices pratiques d'application et échanges d'expériences. PC ou tablette et vidéo-projecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard

## PARTIE THEORIQUE - 100%

### LES DIFFÉRENTES RESPONSABILITÉS (CIVILES, PÉNALES ET MORALES)

#### LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

#### LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LEURS CONTRAINTES

#### LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONNELS (CARSAT, CRAM, INSPECTION DU TRAVAIL)

#### LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET LES CHANTIERS

#### LE DOCUMENT UNIQUE

#### LES FORMATIONS ET HABILITATIONS OBLIGATOIRES (ÉLECTRICITÉ, MANUTENTION, ETC.)

#### LES VÉRIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES > LES INSTALLATIONS CLASSÉES ET LA PRÉVENTION POUR LE PERSONNEL

#### LES TRAVAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE EN ACTIVITÉ

#### LES DIFFÉRENTS RISQUES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

#### L'ORGANISATION DES SECOURS EN CAS D'INCENDIE

#### L'ORGANISATION POUR L'ASSISTANCE À LA PERSONNE EN DANGER